FO PRÉFECTURES ET DES SERVICES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE
JE VOTE FO PRÉFECTURES !



VOTER EN 7 ETAPES

1 ACTIVER VOTRE ESPACE ÉLECTEUR



À compter du 3 novembre,
activez votre espace personnel sur electionspro2026.interieur.gouv.fr à l'aide de votre matricule et de votre date de naissance.

2 OUVRIR LE MAIL ÉLECTORAL

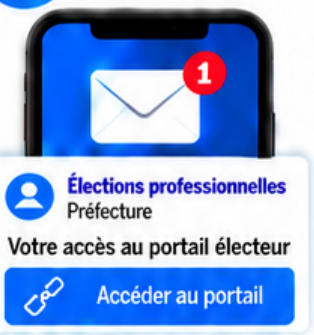

Consultez votre messagerie pro
ou perso si vous l'avez communiquée à votre gestionnaire RH
et suivez les instructions reçues
pour créer votre mot de passe et activer votre espace personnel.

3 RÉCUPÉRER VOTRE CODE DE VOTE



Du 19 au 30 novembre,
connectez-vous à votre compte ENSAP pour retrouver votre code personnel de vote.
Conservez-le précieusement.

4 ACCÉDER AU VOTE



Du 3 au 10 décembre,
connectez-vous au portail électeur avec votre matricule, votre date de naissance, votre mot de passe et votre code de vote.

5 CHOISIR FO PRÉFECTURES ET DES SERVICES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR et UNITÉ.MI FO



Et pour chaque scrutin auquel vous participez, sélectionnez FO PRÉFECTURES ET DES SERVICES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ou UNITÉ.MI FO lorsqu'ils vous sont proposés.

6 VALIDER DÉFINITIVEMENT



Vérifiez votre choix et confirmez votre vote.

ATTENTION :
une fois validé,
il ne peut plus être modifié.

7 VÉRIFIER LA CONFIRMATION



Téléchargez votre confirmation de vote au format PDF et vérifiez que vous avez voté pour tous les scrutins qui vous concernent.

SUR ORDINATEUR, TABLETTE OU SMARTPHONE CONNECTÉ

EN CAS DE MOT DE PASSE OUBLIÉ, UTILISEZ LA PROCÉDURE DE RÉINITIALISATION DU PORTAIL

VOUS POUVEZ PRÉPARER VOTRE ACCÈS AU PORTAIL AVANT L'OUVERTURE DU SCRUTIN

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE
JE VOTE POUR FO PRÉFECTURES ET UNITÉ.MI FO

FO PRÉFECTURES ET DES SERVICES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

PROTÉGER - NÉGOCIER - PROGRESSER
ENSEMBLE

FO PRÉFECTURES ET DES SERVICES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

01/11/2026